

Procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du mercredi 28 février 2024

La Présidente déclare que le quorum est atteint, plus de 2237 votes, elle ouvre l'Assemblée générale. Le Bureau de cette Assemblée Générale sera constitué du Bureau de l'OCCE du Gers. Esther LOPES, Présidente de l'OCCE du Gers, accueille et remercie les personnes présentes à cette assemblée générale. Elle remercie la présidente et tout le personnel de l'ADDA du Gers pour le prêt de cette salle et du matériel mis à notre disposition.

Excusés :

Institutions et asso. Amies :

M. DJEMMAL Farid, Directeur des Services Académiques

M. DUPOUY Philippe, Président du Conseil Départemental, représenté par M. Jérôme

SAMALENS

Mme DUCES Sandra, IEN Auch Centre ASH

Mme CANTON Nadine, Cheffe de service SDJES

Mme FERRANT Sandrine, Conseillère Pédagogique Départementale

Mme SAUBADU Audrey, Conseillère Pédagogique Départementale

M. ESPINASSE Jean-Michel, Conseiller Pédagogique Départemental

Mme LARANÉ Claudie, Présidente FCPE 32

Mme JOBARD Sandrine, Présidente USEP 32, représentée par Mme Estelle AGOSTINI

Mme FERRAND Sandrine, Conseillère Pédagogique Départementale

M. BOUSQUE Xavier, Conseiller Pédagogique Départemental

Mme DUMONT Charline, Adjointe au Maire d'AUCH

Membres CA :

Mme DUCUING Muriel

Mme FASSI Isabelle

M. GUÉRIN Jean-Pierre

Pouvoirs :

Mme GOUAZÉ Pierrette, EP CASTELNAU D'AUZAN

Mme DUBRULLE Catherine, EM MANAS BASTANOUS

Mme PONT Julie, EP SAINT MICHEL

Mme GIAVARINI Mélanie, EP SAINTE CHRISTIE

Mme GAURAN Caroline, EP GIMONT

Mme FASSI Isabelle, EP CASTELNAU-BARBARENS

Présents :

Institutions et asso. Amies :

M. SAMALENS Jérôme, Vice-Président Conseil Départemental représentant M. Philippe

DUPOUY

Mme HUBERT Cécile, représentant Mme Nadine CANTON SDJES du Gers (présence téléphonique)

Mme LAPORTERIE Chantal, DDEN du Gers

M. Paul CLAUDEL, Président de la Maison des Écritures

Mme France HARVOIS, Directrice de la Maison des Écritures

M. Bertrand MARSOL, Directeur des Francas du Gers

Mme Fabienne TASTET, Coordinatrice de projets Francas du Gers

Mme Estelle AGOSTINI, représentant Mme JOBARD Sandrine Présidente USEP 32 et Mme Sandrine FERRAND Conseillère Pédagogique

Mme MORLAN Laure, Conseillère Pédagogique

Mme DIAZ Sarah, Conseillère Pédagogique

M. KOUYOUMJI Joseph, Délégué Départemental MAIF

M. FOUILLAND Marc, Directeur ADDA du Gers

M. RANCÉ Michel, Président de la Ligue de l'Enseignement

M. CAZEAUX José, Président de la JPA

Membres CA :

Mme CAYREL Laëtitia

Mme DIAZ Sarah

M. DESPAUX Laurent

Mme DRUOT Véronique

Mme DULAU Colette

M. GUÉRIN Jean-Pierre

M. JULLIEN Arthur

Mme LAPORTE Christine

Mme LOPES Esther

Mme MORLAN Laure

Mme SEMPÉ Myriam

Mandataires : M. KOUYOUMJI Joseph, EP PAVIE Jean Jaurès

M. VEILLEROBE Franck, Collège Val Adour RISCLE

Mme LAPORTE Christine, EP LUSSAN

En préambule à l'Assemblée générale, 3 élèves de l'école Saint-Exupéry d'Auch nous présentent leur projet « Non au harcèlement. »

Rapport moral

La Présidente de l'OCCE du Gers, Esther LOPES, nous rappelle le climat un peu angoissant de l'année scolaire 2022-2023 (montée de nationalismes, la guerre aux portes de l'Europe, le réchauffement climatique qui se fait de plus en plus sentir, les menaces sur le droit à l'IVG, la répression des femmes en Iran...). Des familles sont poussées vers la précarité.

Et l'OCCE dans tout ça ?

L'inflation et la baisse de la natalité nous poussent à diminuer nos coûts de fonctionnement, de mettre en veille certains de nos projets coopératifs.

Pourtant l'OCCE du Gers est très active avec le travail de Myriam dans l'accompagnement des coopératives scolaires dans leur gestion financière, d'Arthur dans ses interventions dans les écoles les liens tissés avec nos partenaires et celui des bénévoles du CA pour leur implication dans les projets coopératifs.

Cette année a vu la mise en place du prêt de séries de livres avec l'aide de nouveaux bénévoles.

Elle conclut :

Je terminerai mon propos avec ceux du Président et du Vice-Président de la Fédération :

« Osons la coopération car c'est notre ADN, notre façon de faire et d'être, en utilisant nos différences individuelles pour atteindre nos objectifs communs.

Osons la solidarité, car c'est la diversité de l'OCCE qui fait notre richesse.

Osons l'altérité, en assurant la volonté de comprendre, et en favorisant un dialogue constructif.

Osons affirmer que ces trois valeurs doivent guider notre engagement, afin de bâtir un avenir plus harmonieux, avec un engagement moral et politique, et en éduquant à la citoyenneté. »

Vote : Le rapport moral est adopté à l'unanimité (pas d'abstention).

(Annexe 1 : rapport moral complet)

Rapport d'activité

Le nombre de coopératives reste stable à 187. Le nombre de coopérateurs est de 13 321 pour 13 438 l'année précédente. Cette légère baisse est liée à la baisse démographique dans le département.

100 classes ont été engagées dans nos projets représentant 2 235 enfants.

145 stagiaires ont participé à nos 9 formations. (directeurs et directrices, théâtre, 3 animations pédagogiques, étudiants de l'INSPÉ, EMC, nouveaux mandataires, formation fédérale, formation CPS).

Nos actions pédagogiques :

- Écoles fleuries et jardinage : 21 classes pour ce projet en partenariat avec les DDEN.
- Parcs et jardins : 18 classes pour des parcours d'orientation au parc du Couloumé et dans le parc de l'INSPÉ
- Théâ : 3 classes et 62 élèves pour un travail sur un livre de Sandrine Roche (ADDA, Compagnie Kiroul, DSDEN, Petite Pierre)
- Cinéma : 3 classes accompagnées avec valorisation des productions au Forum des Images.
- Remue-Méninges : 16 classes qui relèvent des défis scientifiques en formulant des hypothèses, décident ensemble (Ferme des Étoiles, Village des sciences)
- Bien vivre à l'école : 34 classes et 732 élèves avec des ateliers d'éducation à l'empathie, des jeux coopératifs, des discussions philosophiques...
- L'Agenda coopératif : 22 écoles. Outil fondamental pour accompagner les classes dans la culture d'un climat scolaire serein, propice aux apprentissages.
- BiblioCoop : Mise en place en septembre 2022. 26 classes ont emprunté des séries de livres.
- Par Monts et par mots : 7 classes et 147 élèves sur deux jours. Projet dont l'OCCE est partenaire. Des jeux coopératifs en lien avec les ouvrages de Gaya Wisniewski, autrice gersoise.
- Jeux de piste littéraire (Droits de l'enfant) : 2 classes (seulement). Travail à partir de l'album *Même les mangues ont des papiers*.

Pour chaque projet, des enseignantes ont expliqué son déroulement et l'intérêt qu'il a représenté pour les élèves.

Vote : Le rapport d'activité est adopté à l'unanimité (pas d'abstention).
(Voir Annexes 2 – A2a et A2b)

Rapports financiers

Laure Morlan, trésorière, nous présente le rapport financier élaboré par le Commissaire aux Comptes lors de la visite de contrôle du 16 novembre 2022.

Le total des produits du siège départemental s'élève à **84 312,47 €** alors que le total des charges est de **84671,27 €**. Le résultat de l'exercice est en déficit de **358,40 €**.

Les données caractéristiques de **185** coopératives et foyers coopératifs consolidés sont les suivants :

- Total des produits : **1 645 639,91 €**
- dont subventions (741) : **257 660 €**
- Total des charges : **1 696 277,34 €**
- Résultat de l'exercice : **-50 637,43 €**

- Disponibilité au 31/08/2023 : **898 741,52 €** (**836 645,36 €** pour les CRF agrégés et **62 096,16 €** pour le siège départemental).

Les disponibilités des comptes agrégés seront reportées sur les reports à-nouveaux des coopératives scolaires et celles du siège sur le fonds associatif de l'association.

Rapport spécial du Commissaire aux comptes sur les conventions réglementées : « Il n'existe pas de convention réglementée ».

La trésorière explique que malgré cet excédent, les finances de l'OCCE du Gers sont fragiles parce que la subvention nationale ayant été diminuée, seule une subvention exceptionnelle de la Fédération nous permet d'être excédentaire.

Vote des différents rapports :

- Le rapport général du commissaire aux comptes est adopté à l'unanimité des suffrages exprimés.
- Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 août 2022 sont adoptés à l'unanimité des suffrages exprimés.
- L'affectation des résultats de l'exercice clos répartis comme suit, résultat du siège **-358,40 €** au fonds associatif et le résultat des coopératives sommées **-50 637,43 €** dans le report à nouveau, est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.

(Abstentions sur les rapports financiers : 150 mandats).

(Voir annexes 3 : A3a, A3b, A3c, A3d et A3e)

Renouvellement des administrateurs

Sont renouvelables cette année : Colette DULAUR, Isabelle FASSI, Arthur JULLIEN et Myriam SEMPÉ.

Sont élus à l'unanimité des suffrages exprimés :

Colette DULAUR
Isabelle FASSI
Arthur JULLIEN
Myriam SEMPÉ

Projet du budget 2023-2024

Votes :

- Le projet de budget est adopté à l'unanimité (pas d'abstention)
- Le nouveau montant de la cotisation de base est adopté.

(voir Annexe A5)

Projet d'activité 2023-2024

Ce projet d'activité est commencé depuis 6 mois. Projets en cours

Pôle scientifique :

- Ecoles Fleuries et jardinage
- Parcs et jardins
- Remue-Méninges
- Porté Disparu. Quelques écoles testent ce projet pour une éventuelle généralisation en 2024-2025.
- Fête de la Science
- Ecole Dehors
- Réseau Environnement 32

Pôle littéraire :

- Théâ : une pause réflexive et active avec les partenaires ADDA et la Maison des Écritures de Lombez
- Bibliocoop (nouvelles salles, nouveau rangement)
- « Voyage en littérature »
- Cinéma

Pôle climat scolaire :

- Accompagnement ateliers
- Agendas coopératifs
- Cour de récréation
- Journée Non au Harcèlement en partenariat avec l'USEP et la DSDEN.

Vote : La proposition est acceptée à l'unanimité des suffrages exprimés.

(Annexe A4)

Projet d'activité 2024-2025

- Un nouveau projet théâtre (qui ne sera pas « Théâ ») en partenariat avec l'ADDA et la Maison des Écritures de Lombez.
- Développer Bibliocoop et le lien coopération-littérature
- Des jeux d'orientation dans d'autres parcs gersois
- Evaluer l'utilisation de Porté Disparu
- Accentuer l'accompagnement des collègues dans le climat scolaire

Vote : La proposition est acceptée à l'unanimité des suffrages exprimés

Projet du budget 2024-2025

Ce projet de budget a anticipé la baisse de la subvention nationale et a réduit un certain nombre de comptes charges. Compte-tenu de cette baisse de subvention attendue le conseil d'administration vous propose d'augmenter la cotisation de base par adhérent de 10 centimes.

- Tarif de base (école élémentaire) : **2,20 €**/élève
- École maternelle (- 15 %) : 1,87 €/élève

2D :

- | | |
|--|----------|
| ▪ de 150 à 200 élèves | 79,20 € |
| ▪ de 200 à 300 élèves | 114,40 € |
| ▪ au-delà de 300 élèves | 180,40 € |
| - Adultes retraités ou n'ayant pas de classe | 15,00 € |

Vote : La proposition est acceptée à l'unanimité des suffrages exprimés.

Tous les votes peuvent être consultés sur notre site web à l'annexe 7 (A7).

Contrôles de coopératives scolaires

Tirage au sort des coopératives scolaires à contrôler cette année :

Les noms des contrôleurs seront validés lors du prochain CA départemental (15 mars 2024)

<i>Coopérative</i>	<i>Mandataire</i>
Aignan Primaire	Denise FORASTE
Auterrive Primaire	Marie-Claude LARROQUE
Bassoues Primaire	Arielle LESCAUT Julie GIBERT
Blaziert Primaire	Elisabeth DEMAISON
Encausse Primaire	Eric MAURAN
Frégouville Primaire	Natacha DUCHAUSOIS
Gimont Collège	Rachel ROVARIS Christine HOURDEAUX
Pujaudran Élémentaire	Hélène AGUT Sophie PETIT
Saint Germé Primaire	Romain COURTADE
Seysses Savès Primaire	Caroline SENTOU

La présidente clôt l'Assemblée générale à 19 h 30.

La présidente
Esther LOPES

La secrétaire
Véronique DRUOT